

REUNION CLUB du 19 juin 2020

Au siège de l'Ufolep à Olivet

Etaients présents :

Membres : Gilles BRINON -Gérard DEZECOT -- Didier PERRUCHE - Thierry TOURETTE - Laëtitia TURPIN

Délégué départemental : Grégory MARION

Comité Directeur : Catherine GARNIER

Excusés :

Membres : Sandrine TOURETTE - Patrice POLETTE

Cyclocross

Règlement sur les montés :

À la suite de la réunion de fin février de la commission technique régionale, il a été décidé dans la mesure du possible d'établir un règlement pour les montées en cyclocross commun à tous les départements de la région.

Ce qui en est ressorti sont les points suivants :

- *Inscrire les épreuves dans le calendrier national*
- *Utiliser Gest Cartes pour gérer les montées*
- *Utiliser la base du règlement national (en fixant le nombre de points à 20 pour changer de catégorie)*
- *Un cyclo-crossman qui terminera devant tous les participants de la catégorie qui lui est supérieure, montera systématiquement dans celle-ci pour l'épreuve suivante, quel que soit le nombre de points qu'il cumule.*

Lors de la réunion de la CTSD, l'ensemble des participants est plutôt favorable à la proposition de la CTSR.

En revanche celle-ci souhaite que lorsqu'il y a entre 9 et 6 participants ou moins de 5 participants dans une catégorie, des points soient attribués pour les places de 2 à 5 ce qui n'est pas prévu dans le règlement national.

Cette demande sera proposée à la commission nationale activités cyclistes qui étudiera et statuera sur cette proposition.

Points sur les catégories :

Il a été décidé la création de carton pour les cyclocross men de 4^{ème} catégorie du département afin qu'ils puissent courir dans cette même catégorie dans les départements où celle-ci est représentée. Si non : ils courront comme actuellement en 3^{ème} catégorie avec leur carton de 4^{ème}.

Pour les organisateurs :

Penser dans la mesure du possible à ouvrir vos cyclo-cross aux catégories jeune (11-12 ans).

Calendrier provisoire :

4 Octobre : Poilly lez Gien (Americaine)
11 Novembre : Nevoy
21 Novembre : S^t Cyr en Val (la pomme de pin)
28 Novembre : Dry
5 décembre : Ouzouer sur Trézé
12 Décembre : L'étang des bois Vieilles Maisons
27 Décembre : Dampierre
10 Janvier : **Championnat régional** Baugy
17 Janvier : Chevilly
31 Janvier : Cerdon*
6 Février : **Championnat National** *
????? : Chateauneuf sur Loire

**date à confirmer avec les organisateurs*

Relance de l'activité pour la fin de saison 2020 :

Dans la situation actuelle, il est très difficile de prévoir la date de reprise des courses et des conditions qui seront demandées pour se protéger de tous risques de propagation du Covid 19.

A ce jour la date de reprise des courses route est fixée au 1^{er} aout.

La commission technique souhaite si cela est possible proposer aux coureurs un calendrier de fin de saison un peu plus étoffé.

Après échange avec les clubs, voici le calendrier qui pourrait être proposé pour août, septembre et octobre. Les clubs motivés pour tenter réserver une date peuvent prendre contact avec Gilles BRINON.

2 ou 9 Aout : Loury (A confirmer)
22 Aout : Bonny
6 Septembre : Neuville aux bois
13 Septembre : Dampierre
19 Septembre : Meung /^s Loire
26 septembre : Ménestreau en Vilette
27 Septembre : Châteauneuf
4 Octobre : Poilly lez Gien (Américaine)
11 Octobre : Ligny le Ribault (gentleman)
17-18 Octobre : Terre du val (A confirmer)

Le comité d'organisation de la Ronde du Loiret et les clubs support envisagent d'organiser au mois d'août une sortie de reconnaissance des circuits de la Ronde du Loiret.

Préparation de la saison 2020/2021 :

La commission technique fait quelques propositions pour soutenir les clubs lors de la prochaine saison.

Cotisation 2020/2021 :

Pour la saison prochaine

La cotisation pour le fonctionnement de la commission cyclospor reste fixée à 180€. Elle se décompose de la façon suivante :

- 100 € pour les organisations et qui seront remboursés en fin de saison à tous les clubs qui auront organisé lors des saison **2020 ou 2021** ou participé avec des bénévoles sur des courses du calendrier.
- 50 € qui seront remboursés aux clubs présents lors des réunions annuelles **2020 et 2021**.
- 30 € pour anticiper le financement des cartons (2€ pièce), en fin de saison une régularisation sera faite en fonction du nombre qui a été distribué lors de la saison 2021.

Pour 2020 la commission technique prend en charge les cartons et les calendriers.

L'ensemble de ces montants ne seront pas redemandés aux clubs qui renouvellerons leurs inscriptions auprès de la commission cyclospor pour la saison 2020/2021. Seuls les nouveaux venus devront s'acquitter de ces sommes

Questions diverses :

Dès la parution du programme des nationaux de CLM qui se déroulerons les 19 et 20 septembre à Sault dans le Vaucluse. Thierry Tourette vous fera parvenir le dossier pour les demandes de candidatures.

Réunion de fin d'année : Vendredi 6 Novembre à Châteauneuf (à confirmer)